



En application de la loi
n° 82-213 du 2/03/1982
le présent acte a été déposé
à la Préfecture de la Seine-Saint-Denis
le 16 MAI 2017
et publié le 16 MAI 2017

Le directeur général des services

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet : Approbation de la « charte pour l'avenir du centre-ville de Sceaux »

Séance du 11 mai 2017

Convocation du 5 mai 2017

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille dix-sept, le onze mai à 19 h 36, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le cinq mai se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122, rue Houdan

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Francis Brunelle, Mme Florence Presson, M. Patrice Pattée, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Monique Pourcelot, M. Jean-Louis Oheix, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, M. Bruno Philippe, Mme Claire Vigneron, M. Jean-Pierre Riotton, Mmes Liza Magri, Pauline Schmidt, Sakina Bohu, MM. Othmane Khaoua, Thibault Hennion, Mme Claire Beillard-Boudada, M. Timothé Lefebvre, Mme Catherine Arnould, M. Benjamin Lanier, Mme Sophie Ganne-Moison, MM. Hachem Alaoui-Benhachem, Jean-Jacques Campan, Mmes Claude Debon, Dominique Dauger, M. Christian Lancrenon

Etaient absents :

M. Thierry Legros,
M. Xavier Tamby,
Mme Catherine Lequeux

Secrétaire de séance :

M. Timothé Lefebvre

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 11 mai 2017

OBJET : Approbation de la « charte pour l'avenir du centre-ville de Sceaux »

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Philippe Laurent,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant les contributions des participants à la démarche « parlons ensemble du centre-ville »,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la charte pour l'avenir du centre-ville de Sceaux ci-annexée.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire



A handwritten signature in blue ink, which appears to be "Philippe Laurent". The signature is written in a cursive style and is positioned to the right of the official seal.